

DOCUMENTS REMIS PAR PIERRE LORENTZ

- *Ma Déportation 9 juin 1944-8 mai 1945* (7 pages)
- Fiche biographique et notice sur les arrestations du 9 juin 1944 en Lozère tirées du CD-ROM *La résistance en Lozère* (3 pages)

Pierre LORENTZ

Ma déportation 9 juin 1944 - 8 mai 1945

Commissaire de police à Mende (Lozère) après avoir exercé comme stagiaire à Roanne (Loire) pendant 6 mois, je me trouvais chef de circonscription de police le 1^{er}/07/1942 dans cette Préfecture d'un département qui ne comptait alors que 92.000 habitants.

Après la débâcle de 1940, je m'étais évadé d'un camp de prisonniers situé dans une ferme à Cuperly (Marne) et avais fait 300 km à pied, franchi la Marne, des rivières et un canal à la nage puis, en fraude, la ligne de démarcation entre la zone occupée et la zone libre. Je me dirigeais vers Chavannat (Creuse) où je savais retrouver des parents qui y étaient réfugiés : le Général DUCHENE et son épouse, mon oncle FAGEOT ancien pharmacien de Bar-le-Duc et son épouse Adèle, sœur de mon père. Ils étaient mon seul lien avec ma famille ; là j'apprenais que mon père, commissaire du gouvernement près le tribunal militaire de la 6^{ème} région était replié à Toulouse et que mes deux frères étaient prisonniers de guerre l'un dans un oflag en Autriche et l'autre dans un camp de représailles à Rawa-ruska (Pologne). Ma grand-mère était restée seule à Briey, alors zone interdite. Ma fiancée était réfugiée à Besse-en-Chandesse (Auvergne). Je voulais partir en Afrique du Nord pour continuer le combat, mais mon père insistait pour que je reste avec lui ; je décidais donc de chercher du travail, et c'est ainsi qu'après avoir travaillé au contrôle postal de Toulouse, puis au contrôle économique de Cahors (Lot) je me trouvais propulsé comme commissaire de police en Lozère, après avoir refusé de conduire des camions de l'armée française en zone libre pour les livrer à l'armée allemande. J'avais dû quitter le contrôle postal de Toulouse, car le lieutenant commandant ce service avait personnellement contrôlé mon courrier et ayant lu que j'écrivais à ma fiancée que je faisais un travail de "con" j'avais dû chercher un autre emploi. J'ai été prié de laisser cette place à d'autres qui sauraient l'apprécier. Ayant appris que la police recrutait des fonctionnaires licenciés ou docteurs en droit, évadés de camps de prisonniers, je constituais un dossier et me retrouvais affecté à Roanne (Loire) en novembre 41 et au bout de quelques mois de stage, muté à Mende (Lozère) comme commissaire, chef de circonscription, le 1/07/42.

Je m'étais marié à Toulouse le 3 mai 41 et mon épouse attendait un enfant qui naquit le 16 11 1942 à Mende. J'étais très heureux d'avoir cette situation dans la police, mieux rémunéré qu'à la préfecture ou au contrôle des prix (ministère des finances).

Je m'étais promis de respecter les consignes transmises par le Général DUCHENE lorsqu'il avait appris que j'allais exercer dans la police : "travaille toujours dans la droiture, n'accepte jamais une seule compromission et pas même un seul présent." dit-il, ce parent avait pour principe de "bien faire ce que l'on doit, toujours et en tout". Ma règle de vie a été la sienne et ma déportation en est probablement parmi bien d'autres, la conséquence logique.

En novembre 1942 après le débarquement allié en Afrique du Nord, la Wehrmacht déferle en zone libre, la Lozère est département de repos pour les troupes allemandes rentrant harassées des combats de Russie. La Gestapo (Geheimnis Staats Polizei) y est puissante. Dès leur arrivée à Mende, les autorités d'occupation convoquent à la Kommandatur, installée à l'hôtel de Paris les principales autorités du département, secrétaire général de la préfecture représentant le Préfet empêché, commandant de gendarmerie, commissaire spécial (R.G.) et moi-même commissaire de sécurité publique. Nous discutons, chacun défendant sa position, il nous est offert des cigarettes que tous refusent, comme par hasard, ce jour là personne n'était fumeur. Un officier de la Gestapo, assis à mes côtés, me questionne sur mon origine et mon lieu de naissance. "Je suis né à Briey (54) situé alors en 1914 à 5 km de l'ancienne frontière fixée après la défaite de 1870 et en août 1914, l'armée allemande avait envahi le territoire français et occupé Briey jusqu'en 1918. J'espère que les choses sont bien nettes ajoutai-je, j'avais alors 4 ans à l'armistice clôturant la grande guerre. Vous êtes allemand, je suis français, nous avons chacun notre point de vue".

Quelques semaines après, le Préfet que j'allais voir au moins une fois par semaine, m'ordonne suite à une demande des allemands de leur communiquer la liste des juifs résidant à Mende. Je réponds tout net que je ne communiquerais pas cette liste ajoutant "vous l'avez je pense, communiquez-là si vous le jugez bon, en

ce qui me concerne je m'y refuse". Comment, répond le Préfet, un commissaire qui refuse un ordre, "oui Monsieur le Préfet, je refuse cet ordre, révoquez-moi si vous le désirez, je ne communiquerai pas la liste". Je ne fus naturellement pas révoqué.

Dès mon retour au commissariat, je donnais des ordres précis et impératifs à l'inspecteur ALCOUFFE plus spécialement chargé de ces questions, de cacher et mettre en lieu sûr cette liste des juifs résidant à Mende, lui interdisant au surplus tout contact avec la police allemande sans m'en référer. Aucun renseignement politique ne devait être communiqué aux R.G. d'autant qu'un inspecteur de ce service collaborait activement avec le renseignement allemand. Cet inspecteur a été exécuté à la libération par les Français F.T.P., ainsi que le Préfet et le commandant de gendarmerie, ce dernier pour le principe : il lui était reproché d'avoir renseigné trop tard un maquis qui allait être encerclé par la Wehrmacht et anéanti, alors que cet officier de gendarmerie avait donné des ordres pour prévenir le maquis, mais le contact avait été établi trop tard.

Le métier est délicat, il faut tout faire pour sauver ce qui peut l'être dans une préfecture de 6.000 habitants occupée par 3.000 allemands et une forte Gestapo, je suis en butte continuelle avec celle-ci, je fais des contrôles incessants sur la voie publique : un soir me trouvant seul en plein centre de la ville, voulant contrôler une automobile arrêtée tous feux éteints devant la poste, je me vois braquer un pistolet sur la poitrine par le chauffeur en civil qui me déclare "police allemande" et je réponds "police française", l'incident en reste là mais le lendemain, je rends compte au Préfet sans naturellement qu'il y ait de suite, il ne faut pas faire de vagues avec les allemands.

J'avais un jour arrêté deux jeunes qui collaient des affiches pro-allemandes et les avais déférés devant le juge d'instruction pour d'autres délits. Les Allemands sont venus dans le bureau de ce magistrat et les ont emmenés malgré les protestations du juge, lequel était un ami, et nous agissions en étroite symbiose. Ces deux jeunes m'en ont voulu et ne sont pas étrangers à mon arrestation, d'autres motifs naturellement entraînant celle-ci, qui eût lieu trois jours après le débarquement des alliés sur les côtes de la Manche. Je travaillais en étroite collaboration de pensée avec mon secrétaire Jean LIGIER, originaire de l'est ; ses parents avaient une librairie à Metz et lui-même réfugié avec son épouse et son fils en Aveyron, avait été nommé secrétaire de police, affecté à Mende. Nous nous entendions fort bien ayant les mêmes points de vue : cacher les juifs, leur établir des cartes d'identité sans la fameuse mention "juif", en un mot, résister à la tension permanente. J'avais également confié à l'inspecteur ALCOUFFE, originaire du Tarn, qui épousait mes vues concernant l'indépendance de la police française vis-à-vis des autorités allemandes d'occupation, mes consignes concernant l'affaire des listes des juifs suite à mon incident avec le Préfet. Aucun renseignement provenant de mon service ne devait être communiqué à la Police spéciale ou au cabinet du Préfet et à fortiori à la police allemande sans m'en référer.

Avocat stagiaire à Nancy en 1939, j'avais prêté serment devant la cour d'appel. Commissaire de police, je devais prêter serment au Maréchal PÉTAIN fin 1942 à Montpellier. Convoqué en cette ville, j'avais dû prêter ma ceinture tricolore à un collègue et j'avais été ainsi écarté de la prestation de serment. A ma totale satisfaction, je n'étais en conséquence pas lié par mon serment. De Mende à Montpellier il fallait deux jours de voyage et j'essayais un soir tard une algarade en cette ville devant l'hôtel du Midi avec une sentinelle allemande et devais m'esquiver rapidement faisant état de ma fonction de police pour ne pas recevoir une balle de mitraillette.

Le renseignement allemand fonctionnait à merveille, ce service savait très bien qui il fallait arrêter au moment voulu, c'est ce qui arriva le 9 juin 1944, et me retrouvais en cellule avec un directeur de préfecture, un médecin de Florac (Lozère) et un marchand de charbon de Mende. Ce 9 juin à 6 h un membre en civil de la Gestapo escorté de deux feldgendarmes en uniforme s'est présenté à mon domicile, au Pont Roupt à Mende, me notifiant mon arrestation. Je refusais cette notification avant d'en référer à mon supérieur le Préfet mais le téléphone était déjà coupé par ces messieurs. Je faisais lentement ma valise, j'en avais l'habitude, ancien P.G. en 1940, j'avais déjà connu les arrestations et les camps. J'avise mon pistolet 7,65 sur la table de nuit, un gestapiste s'en empare, je lui dis "faites attention, il est chargé". Il le décharge et tend le pistolet à mon épouse lui disant : "conservez madame ce pistolet, vous aurez au moins un souvenir de votre mari". Mon épouse a tendance à pleurer, je lui vois les larmes aux yeux et l'interromps vivement en lui lançant : "tu ne vas pas pleurer devant ces gens là". Le terme gens étant appuyé et fortement péjoratif. Je descends à la cave suivi par un feldgendarme auquel je précise nettement que je vais chercher une bouteille de mousseux mais qu'elle n'est pas destinée à boire avec eux mais avec d'éventuels compagnons de cellule car je me doute bien que je ne suis pas le seul à être arrêté ce jour là pour être conduit en prison.

La veille, 8 juin, j'avais encore insisté et toujours comme je ne cessais de le faire depuis plusieurs mois auprès des juifs restant à Mende pour qu'ils s'en aillent au vert, parvenant même souvent à les prévenir

la veille de leur arrestation dont j'étais personnellement chargé. Je n'ai jamais pu dans ces conditions en arrêter aucun. Ceci est encore à mon sens une raison supplémentaire ayant motivé mon arrestation les allemands étaient renseignés sur tout ce qui se passait et ils avaient grand peur de trouver devant eux des français ne voulant pas collaborer.

Nous sommes restés 34 jours en cellule sans aucun contact avec l'extérieur, mais toutefois recevant quelques vivres de nos épouses qui apportaient, avec la complicité du gardien chef français de la prison, un mieux à notre ordinaire. Nous allions parfois au préau à l'air à côté de notre cellule, le gardien chef y cultivait des lentilles et je lui avais demandé un jour d'aller passer une nuit chez moi, lui jurant formellement que je réintégrerais dès le lendemain la prison. Il n'a jamais voulu, il avait trop peur me dit-il de se retrouver à ma place si je n'étais pas rentré. Nous avons eu droit à une visite de nos épouses comme dans les prisons que l'on voit au cinéma ; nous étions chacun derrière des grillages séparés par une allée centrale dans laquelle se promenait un gardien il fallait crier pour se faire entendre et Lucette est sortie disant au gardien : "je me refuse de voir mon mari dans de telles conditions, vous n'avez pas affaire à des prisonniers de droit commun, d'ailleurs, il n'y a pas d'allemands ici. Le gardien a alors laissé nos femmes se rapprocher du grillage derrière lequel nous étions et il n'était plus besoin de crier pour se parler, et c'était déjà un peu mieux.

Quelque jours plus tard, tous les quatre avons eu le droit de rencontrer nos épouses dans une grande pièce assis sur des bancs, nous pouvions alors parler chacun pour nous pendant 1/2 heure.

J'écrivais une sommation au chef de la Gestapo lui demandant de me dire pourquoi j'étais arrêté, protestant contre cette incarcération qui était contraire au "Jus gentium" le droit des gens. Je n'eus bien entendu jamais de réponse ; mon épouse se rendit à la Gestapo pour poser la même question et il lui fût répondu : "votre mari est un individu dangereux il faut le mettre en lieu sûr".

A la mi-juillet, nous fûmes tous les quatre embarqués avec d'autres détenus dans un car, toutes vitres fermées et stores baissés ; il traversa les Causses, s'arrêtant sur un piton où avait séjourné un maquis anéanti. Je crus alors que nous allions être exécutés, je demandai de pouvoir satisfaire un besoin naturel, je m'écartais un peu, regardant la pente abrupte où je pensais me jeter, mais un feldgendarme était derrière moi, le canon de son fusil dirigé dans mon dos. Nous remontions dans le car et arrivions à la centrale de Nîmes dans une grande cellule, sans fenêtre ni éclairage, où certains camarades déjà âgés respiraient avec peine ; nous avions une seule bougie pour nous éclairer, tout en tambourinant à la porte, réclamant de l'air et de la lumière, en pure perte naturellement.

Puis c'est le départ pour Paris par le train qui fait l'objet d'une attaque aérienne britannique du côté de Sens (Yonne). Tout le monde s'agite, et s'égaille dans les prés. J'aurais peut-être réussi à m'évader dès ce moment, faussant compagnie à mes gardiens affolés ; mais c'était risqué pour Lucette mon épouse et Jean-François mon fils qui avait alors 18 mois, lesquels auraient pu être arrêtés en signe de représailles et peut-être fusillés à la suite d'un coup de téléphone transmis de Paris à Mende. Tout cela passait très vite dans ma tête ; je recouvrais la liberté, mais quel remords pour moi ensuite pour le reste de ma vie s'ils avaient disparus à la suite de représailles causées par ma fuite.

J'étais mis à l'index, les Allemands se méfiaient de moi ; j'étais gardé par deux soldats dans un compartiment à part ; c'est l'arrivée du train de Paris en pleine alerte. Tout est éteint dans la gare, sauf quelques vagues lumières bleutées ; j'aurais encore pu m'évader grâce à un contact que j'avais noué dans le train, à la barbe des allemands malgré l'étroite surveillance dont j'étais l'objet depuis Sens, mais les mêmes raisons me retinrent. Et c'est la cellule à la Gestapo dans les locaux de la rue des Saussaies à Paris. Des officiers aviateurs britanniques sont amenés dans une cellule à côté de la notre à grands coups de pieds et au milieu des cris en allemand et en anglais. Nous souffrons du manque d'air et de lumière ; puis le lendemain en route pour Compiègne et Royallieu, le camp de départ qui tient lieu de gare de triage avant l'organisation des convois de déportation pour l'Allemagne. Nous sommes enfin à l'air libre, nous respirons après tant de journées en cellule. Je fais un peu de lessive, j'étends au soleil un short bleu, une chemisette blanche et un gros pull rouge former le drapeau tricolore. Je vois brusquement la sentinelle dans son mirador aux limites du camp entouré de barbelés pointer vers moi le canon de son fusil mitrailleur. Je replie derechef mes affaires et m'esquive plus loin.

C'est au bout de quelques 15 jours, le départ vers la gare, à pied, par les rues de Compiègne où la population habituée à ces départs nous encourage, malgré les risques que cette attitude peut comporter pour elle. Nous sommes enfourrés dans des wagons à bestiaux (8 chevaux, 40 hommes) souvent 60 ou 80 dans chaque wagon avec une boule de pain, et un morceau de saucisson pour tout viatique. Le voyage durera 3 jours et 3 nuits, les chiens et les matraques nous aident à monter rapidement dans les wagons où nous trouvons deux étroites lucarnes fermées de barbelés et un grand bidon pour les besoins. Pas d'eau, nous souffrons de plus en plus de la soif. Nous trouvons dans une botte de paille une scie à métaux, les cheminots

de la résistance-fer en mettent une dans chaque wagon afin de faciliter une éventuelle évasion ; mais les Allemands ont surpris ce manège ; d'un wagon voisin du notre, ils font descendre deux détenus en gare d'Amagne-Lucky et les exécutent froidement d'une salve de mousqueton dans la nuque après les avoir fait agenouiller sur le ballast ; Nous assistons naturellement et visuellement à ces exécutions sommaires. J'ai alors en ma possession une scie à métaux qui m'aurait personnellement aidée pendant la marche du train à découper une planche du sol du wagon, permettant ainsi durant un ralentissement du convoi, la fuite des détenus qui auraient désiré faire la "belle". Peu après le départ du train de la gare d'Amagne-Lucky je jette prudemment la scie par la lucarne, en accord avec mes codétenus. Les dépouilles de nos camarades exécutés sont remontées dans leur wagon. Le train s'arrête en rase campagne au bout de trois jours de voyage, nous sommes arrivés en Allemagne, plus exactement à Neuengamme, près de Hambourg. Les feldgendarmes puissamment armés de pistolets et de mitrailleuses nous accueillent avec leurs chiens molosses parfaitement dressés pour l'attaque. Nous sommes à la porte du camps avec l'inscription : "Arbeit, macht frei".

est transcrit
Nous sommes 300 parqués dans deux baraques où il pleut et où la pluie pénètre ^{dans} la première baraque certains sont déjà rasés et revêtus du pyjama rayé, moi-même avec mes compagnons de wagon, avons gardé nos habits civils; à chaque alerte, nous sommes précipités dans les caves avec des aboiements des kapos qui accélèrent le mouvement à ^{coups de gumi} Nous restons dans ces bâtiments pendant 2 mois et sommes transférés le groupe des 300 dans des baraques très inconfortables et froides. Il nous est quand même installé un fourneau où il nous est difficile d'allumer quoi que ce soit par manque de ~~tout~~ bois. La première baraque a comme chef responsable MAUPOIL, ancien ministre, la seconde KIRSCHNER, procureur général à Colmar. Nous nous organisons tant bien que mal, il y a de tout parmi nous, beaucoup de notabilités. Le temps est long, sans nouvelles des nôtres, le professeur de droit civil DURAND de la faculté de droit de Nancy nous traduit presque journalièrement le journal allemand sous la pluie qui rentre de partout à travers la toiture disjointe; il fait froid et nous avons faim, nous couchons souvent à deux sur une pailleasse très dure où nous nous efforçons de dessiner un creux pour notre corps. Nous dormons peu ; tout éveillés pourrait-on dire, nous pensons à notre libération grâce à la victoire de nos armes, surtout celles des Russes et des Américains. Nous avons toujours espéré sauf quelques-uns et ceux naturellement qui sont morts au camp soit de chagrin ou de privation, soit de balles perdues, comme à Terezin.

résolu
Nous étions d'abord soumis au régime général avec des appels interminables sur la grande place du camps, dans le vent glacial. Mutzen Auf, Mutzen Ab, il faut enlever et remettre sa casquette, j'ai personnellement ~~solutionné~~ le problème en ne mettant rien sur ma tête. Le marquis de Moustiers a reçu une grande claque d'un gestapiste, car il s'était permis une réflexion. L'appel durait des heures et des heures, les kapos sous les ordres de l'älteste prenaient plaisir à faire ~~deger~~ tout ce monde debout quasiment au garde à vous. Un jour, 400 policiers danois en uniforme ont pénétré sur la place, le lendemain, nous les retrouvons rasés et en pyjama rayé verticalement bleu et blanc. Il y a de tout parmi nous, des médecins, des évêques, des professeurs de faculté, un berger, 22 commissaires de police. Bertrand de VOGUE organise tant bien que mal ^{l'intérêt} l'intérêt de ses camarades. Nous essayons ^{un intérêt} d'espérer la victoire, mais toujours présente et lancinante : " la fin". Un jour, les médecins rechignent à manger les quelques morceaux de viande qui nagent désespérément dans la soupe claire des bouteyons. En effet, nous apprenons par la suite que les cuisinots vendaient la viande et la remplaçaient par des morceaux récupérés sur des polonais ou des russes, ou d'autres qui avaient été fusillés ou pendus. Nous avons d'ailleurs assisté, audébut de notre arrivée dans ce camps à une ou deux pendaisons et toujours en musique pour corser la comédie.

11 Avril 1945, nous sommes toujours à Neuengamme ; on nous rend nos valises et nos objets personnels. La méticulosité germanique même dans un camp d'extermination paraît surprenante. Tout était rangé, étiqueté, prêt au cas où.

12 Avril 1945, un convoi d'autocar de la croix rouge suédoise chargé de rapatrier des juifs scandinaves depuis la Bavière et la Tchécoslovaquie s'arrête dans le camp de Neuengamme ; le Capitaine FOLKE Harald, de l'armée royale suédoise, ayant appris l'existence d'un groupe de proéminents français dans ce camp, a décidé de s'y arrêter pour nous emmener vers la Tchécoslovaquie. Après force palabres le commandant allemand du camp autorise en rechignant notre départ.

13 Avril 1945, le convoi traverse Meisen-Freiberg - Eger ;

14 Avril 1945, Flossenbourg. Nous devons y être exterminés au lance flamme, ce fut fait par la suite. ^{pour avoir}
Grâce au capitaine FOLKE qui abreuve d'alcool suédois les responsables allemands du camp, les cars sont autorisés à poursuivre leur route, et moi-même, ^{mû} personnellement par un réflexe incontrôlé, je m'agenouille dans le car remerciant la providence et Dieu de ne pas avoir été débarqués des cars et internés dans ce camp

de Flossenbourg où nous aurions inmanquablement trouvé la mort quelques jours après. Nous sommes sauvés une énième fois.

15 Avril 1945, arrivée à Terezin (Theresienstadt) Tchécoslovaquie, nous sommes en Bohême. Nous retrouvons des cellules pleines de poux, à la Kleine festung (petite forteresse). Nous sommes entassés à 6 ou 7 par cellule, et tous les matins nous assistons au départ de cadavres vers les crématoires.

24 Avril 1945, le camarade DUCROT qui devise à mes côtés, est tué par une balle perdue.

25 Avril 1945, nous sentons que les Allemands relâchent leur discipline ; la victoire semble se rapprocher, une promenade champêtre est même organisée, un S.S. pêche à la ligne.

26 Avril 1945, DUCROT est enterré à Bauchowitz, les Tchèques à la porte de l'église n'osent pas nous parler, ils ont les larmes aux yeux et nous sentons toute leur affection dans leurs regards.

27 Avril 1945, nous sommes escortés de Toraïns dans le train de Temesvár, nous sommes moins brimés, la population se permet même de chercher à nous ravitailler avec le peu de nourriture qu'elle possède. Le relâchement de la discipline est de plus en plus perceptible. Les soldats de la Wehrmacht qui nous gardent ont de pittoresques noms, par exemple : la fleur, le moine, se sont des descendants de français émigrés à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes sous Louis XIV. Le relâchement de la discipline est de plus en plus perceptible.

29 Avril 1945, départ de Bauchowitz en chemin de fer. Rencontre d'autres trains de bagnards à Kralupy et Libice, réception émouvante de la population dans les gares (photo prise). Passage à Prague, arrivée à Krehanitz.

30 Avril 1945, arrivée au camp de Breschany.

02 Mai 1945, les journaux annoncent la mort de Hitler et de Mussolini.

04 Mai 1945, Kirschner à Prague.

05 Mai 1945, MAUPOIL et PARISOT partent pour Prague où la révolution éclate.

08 Mai 1945, c'est la fin, le 07 mai à Reims la capitulation de l'Allemagne a été signée, nous l'apprenons par la radio, nous restons calmes et réfléchis pour organiser notre libération et notre retour en France.

09 Mai 1945, retour triomphal de MAUPOIL au camp.

10 Mai 1945, réception à Tynec. Les premiers russes arrivent. Une colonne de chars russes impressionnante, commandée par une femme lieutenant, des soldats en uniforme soviétique presque tous des mongols sont là et s'intéressent à nos alliances et à nos montres. Je pousse de gros bidons d'essence à la demande des russes qui me donnent des cigarettes polonaises, moitié carton et moitié tabac blond. Les camarades médecins partent pour se dévouer à Prague.

13 Mai 1945, visite du commandant JAEGER de la mission française, premières nouvelles de France.

14 Mai 1945, départ pour Prague puis Pilsen. Nous laissons derrière nous soignés aux hôpitaux de Beneschow et de Prague les camarades LAFONTAINE, DUMAS, DRAPIER, BONNET, DESRICHARD ; seul DRAPIER reviendra parmi nous en dehors des huit ou dix déjà décédés à Neuengamme.

16 Mai 1945, concert de notre chorale sur la place de Pilsen.

17 Mai 1945, embarquement en avion américain depuis Wurzburg et arrivée au Bourget à Paris à 13 h.

Réception à l'hôtel Lutetia.

La Liberté.

franspoat's
N.B. : Les autres détenus du camp de Neuengamme ont été transféré sur des péniches croisant en mer Baltique et ornées de croix gammées, ce qui provoque, comme le désiraient les nazis, les bombardements par la Royal Air Force britannique. ~~De~~ ces bateaux coulent les pauvres détenus qui y avaient été entassés. C'eut été notre sort si les suédois ne nous avaient ^{pu} vers Prague depuis Hambourg. Nous devons notre vie au capitaine Folk, qui de son propre chef, avait décidé de nous emmener, il savait qu'il nous sauvait. Nous revoiyons ce valeureux Officier presque annuellement dans nos réunions du camp C dans différentes villes de France et ces dernières années, uniquement à Paris, vu l'âge avancé des quelques survivants. Le capitaine FOLKE s'est marié à une française, habite en Dordogne et a été fait officier de la Légion d'Honneur par la république française.

De même à Flossenbourg, ce même officier nous sauva une fois supplémentaire, le camp fut exterminé au lance flammes, quelques jours après notre passage, sur ordre express d'Himmler, aucun déporté ne devant survivre; il ne fallait pas écrire l'histoire plus tard sur ce que les nazis avaient comploté contre l'humanité. C'est dans ce même esprit que d'Auschwitz et de bien d'autres camps, bien peu ~~s'en~~ ^{peuvent s'en} sortir.

Des 300 il en reste peut être aujourd'hui 30 et dans nos réunions annuelles nous étions peut être 10 à Saintes en 1990, quelques-uns à Châlons-sur-Marne en 1991 à la réunion organisée par l'Abbé Jean GRASER, et 3 à Paris en mai 1997. J'ai peur de donner un chiffre pour mai 1998. Les rangs s'éclaircissent,

beaucoup

~~pas~~ ne peuvent se déplacer vu leur âge, j'étais dans les plus jeunes à l'époque, 30 ans.

Note sur la vie et la carrière de LORENTZ Pierre, Cre Dre Hon. de la Police Nationale, ancien Magistrat, dt. à Nancy, 93 Rue St-Georges.

Né le 20 avril 1914 à Briey (M. et M.) marié, 3 garçons.

Bachelier A' Math. Elem. - Licencié en Droit, Faculté de Nancy, D.E.S. d'Economie Politique et de l'Institut de Criminologie de cette même Faculté.

Ancien Avocat Stagiaire à Nancy de 1937-1939, ex-chargé de cours de Police Scientifique à l'Institut de Criminologie de la Fac de Droit de Nancy (1949-1950).

P.G. évadé en 1940 - A.C. mobilisé service armé artillerie de forteresse.

Déporté le 09.06.1944 à Neuengamme - Hambourg en raison de son attitude anti-allemande et sur dénonciation de français collaborateurs alors qu'il exerçait en tant que commissaire de police à Mende (Lozère). Libéré par les troupes russes en Tchécoslovaquie en mai 1945 et rapatrié par les troupes

américaines via Wurzburg et Le Bourget.

Pension d'invalidité de 100 % - Décision du Centre de Réforme à Dijon le 05.03.1947.

Attaché à la Préfecture à Cahors en 1940 puis Auxiliaire principal du Contrôle des Prix, nommé Commissaire de Police à Roanne (Loire) le 21.11.1941, muté à Mende à/c. du 01.07.1942. Muté à Nancy à compter du 11.11.1945, affecté chef de la Sûreté puis comme Commissaire du 4ème Arrondissement le 09.07.1947. Muté à Epinal le 06.01.1952 comme chef de Circonscription (arrêté du 08.12.1951) promu Commissaire Principal le 23.08.1951. Muté à Belfort le 11.02.1960 en qualité de Commissaire Central et promu Commissaire Divisionnaire à compter du 01.01.1968 et désigné comme Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Territoire de Belfort.

Nommé Magistrat par arrêté Ministériel du 31.07.1973 (J.O. du 14.08.1973) serment prêté le 19.09.1973 devant la cour d'appel de Nancy et installé le 20.09.1973 à Epinal T.G.I. et détaché aux Tribunaux d'Instance de Mirecourt et Neufchâteau en tant que Président du Tribunal et Concurrément désigné comme Assesseur auprès des Tribunaux Correctionnels de Nancy et Epinal. Carrière terminée le 20.09.1980.

Décorations

- | | |
|--------------------------------------------|----------------------------------|
| 1) Croix du Combattant | 3 enfants mariés |
| 2) Croix de C.V.R. 18.01.1952 | 10 petits enfants |
| 3) Chevalier Mérite Social 05.01.1952 | |
| 4) Office d'Académie 10.12.1952 | - Jean-François né le 16.11.1942 |
| 5) Honneur Police 13.06.1960 | Pharmacien Biologiste à Nancy |
| 6) Actes Courage et Dévouements 15.11.1948 | |
| 7) Médaille des évadés 19.04.1951 | - Christian né le 1912.1946 |
| 8) Médaille de déportation | Médecin Cardiologue à Belfort |
| 9) Education Physique et des Sports | - Dominique né le 13.11.1947 |
| | Notaire à Nancy |

Pierre LORENTZ (1914 -) Commissaire de Police, déporté

Pierre, Léon, Marie Joseph Lorentz est né à le 20 avril 1914 à Briey (Meurthe et Moselle) de François Lorentz et Marie Mangin¹.

Licencié en droit, titulaire d'un DES d'Economie politique, il est avant guerre avocat à Nancy.

Il est rappelé dans l'artillerie à la déclaration de guerre. (Pierre Lorentz sera par la suite Maréchal des logis de réserve dans l'artillerie). Fait prisonnier, il s'évade et est démobilisé dans la région de Toulouse.

Il est alors employé quelque temps comme rédacteur auxiliaire à la Préfecture du Lot à Cahors². Il se marie le 3 mai 1941¹ à Toulouse avec Lucette Malagnoux, née à Homécourt (Meurthe et Moselle). Le 21 novembre 1941, il entre dans la Police.

En juin 1942, Pierre Lorentz est commissaire stagiaire de la Police nationale à Roanne (Loire). Il est nommé à Mende à compter du 1^{er} juillet 1942, en remplacement de Marius Berry affecté à la direction générale de la Police nationale.

Le Préfet de la Loire communique au préfet de la Lozère : "*Fonctionnaire d'excellente tenue, de bonne constitution, de moralité irréprochable, intelligent, Monsieur Lorentz a donné entière satisfaction pendant son séjour à Roanne. [...] Son loyalisme envers le gouvernement du Maréchal Pétain est absolu*"³.

Le 6 octobre 1942, le Préfet de la Lozère écrit à la Direction de la Police à Vichy : "*...la manière de servir de ce fonctionnaire est très satisfaisante et [...] rien ne semble s'opposer à sa titularisation*"².

Le 16 novembre 1942, naît à Mende son fils Jean François.

Mais l'occupation de la zone sud intervient et Pierre Lorentz, lorrain, évadé, est aussi un patriote.

Durant les nuits du 8 au 9 et du 10 au 11 mars 1943, à Mende, place maréchal Pétain et allée Piencourt, des pancartes indicatrices allemandes de la Feldgendarmarie sont arrachées et barbouillées de noir. Le 12 mars le Préfet écrit à Pierre Lorentz : "*Je ne puis que m'étonner, comme cela s'est produit du reste pour d'autres affaires, d'avoir été avisé de ces faits par des voies indirectes et seulement dans la journée d'hier 11 courant, alors que vous auriez dû immédiatement en informer mon cabinet. C'est là une négligence que je constate une fois de plus de votre part. Quoiqu'il en soit, je vous prie de faire immédiatement diligence pour rechercher et identifier les auteurs de ces faits très regrettables [...]*"⁴. Le fonctionnaire irréprochable de 1942, continue à effectuer strictement son travail mais refuse l'occupation et la collaboration.

Le 15 avril 1943, René Bousquet, secrétaire général à la Police de Vichy l'informe que, commissaire stagiaire à Mende, il est promu sur place à la 4^{ème} classe à compter du 21 février 1943². Le 16 novembre 1943, il reçoit à nouveau un avancement sur place, il devient commissaire de 3^{ème} classe, 2^{ème} échelon à compter du 1^{er} juillet 1943².

Dans la journée du vendredi 9 juin 1944, la Gestapo opère une vague d'arrestations. A Florac, le maire, le docteur Paul Maury et à Mende, deux fonctionnaires de la Préfecture, Paul Martin directeur de l'office départemental des charbons et Urbain Paradis chef de Division, seront arrêtés. Un troisième fonctionnaire de la Préfecture, André Roche, chef du bureau Comptabilité et du service des réfugiés est en fuite⁵.

Pierre Lorentz, commissaire de police, est arrêté dès le matin, à son domicile "La maison Grise", quartier du Pont Roubt. A 8 heures 30, un officier et deux sous-officiers de la Gestapo se présentent et, après la visite de l'appartement et "*s'être intéressé particulièrement à la position de l'aiguille détecteur d'ondes du poste de TSF*", le prient de les suivre⁵.

Conduit au bureau de la Police allemande, Maison Lyonnet Allée Piencourt puis à la Maison d'Arrêt de Mende, Pierre Lorentz a pu s'entretenir par téléphone, avec Ligier son adjoint, pour assurer la continuité du service. Il lui fait part des circonstances de son arrestation.

Pierre Lorentz ne figure pas parmi les membres du NAP, sa "*stricte objectivité de rédaction –dans les affaires de police- doit indisposer autant les services français de Vichy que ceux des T.O.*"⁶.

La Préfecture et Ligier, demandent la nomination d'un commissaire pour le remplacer. Ligier se déclare "incompétent" : il n'est pas officier de Police judiciaire mais secrétaire de police de 2^e classe, titulaire depuis un an. Il ne reste à la tête de la police mendoise que l'inspecteur Alcouffe et Marty, brigadier des Douanes⁷.

Ecroué sous le numéro 84, à la maison d'arrêt de Mende, son épouse obtient, le 17 juin, l'autorisation de lui rendre visite sous contrôle allemand⁸.

Le mardi 13 juillet 1944, Pierre Lorentz, quitte Mende. Il est d'abord emmené à Compiègne et comme les autres victimes des arrestations du 9 juin en Lozère, il est ensuite déporté. Ils sont emmenés en Allemagne à Neuengamme près d'Hambourg, le 30 juillet 1944.

Rapatrié le 18 mai 1945, il écrit le 25 mai au Préfet de la Lozère : "*je fais par le même courrier, ma demande de réintégration dans les cadres de la Sûreté nationale sous le couvert de Monsieur le Commissaire de la République de Nancy où, pour raisons de santé et de famille, je me trouve actuellement. Pour ces mêmes raisons, je sollicite ma mutation dans la région de l'Est*". Il réside alors 89, rue maréchal Oudinot à Nancy⁹. Le 25 août 1945, il est promu par arrêté ministériel à la 1^{ère} classe, 1^{er} échelon au 1^{er} juin 1945, sans affectation. Et le 25 octobre 1945, il est muté au service de la Sécurité publique à Nancy à compter du 11 novembre 1945. Le 14 janvier 1946, l'arrêté du 25 août est annulé et "*Monsieur Lorentz Pierre [...] est promu Commissaire de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon à compter du 1^{er} septembre 1944*"².

1. AD Lozère 7 W 239. Dossier n° 49, fiches de renseignement.
2. AD Lozère 2 W 3090. Dossiers individuels des Commissaires de Police, situation administrative.
3. AD Lozère 2 W 3090. Dossiers individuels des Commissaires de Police, Note du Préfet de la Loire au Préfet de la Lozère, 16 juillet 1942.
4. AD Lozère 2 W 3090. Dossiers individuels des Commissaires de Police, Communiqué de presse non daté du Préfet de la Lozère et lettre du Préfet à Lorentz, 12 mars 1943.
5. AD Lozère 7 W 429. CR des arrestations du 9 juin 1944.
6. Henri Cordesse, *Histoire de la Résistance en Lozère. 1940-1944*, Montpellier, Imprimerie J. Reschly, 1974, p. 220 et 221.
7. AD Lozère 7 W 429. Lettre du 22 juin 1944 du secrétaire de Police Ligier au Commissaire Divisionnaire, chef du service régional de la Sécurité publique et lettre du 9 juin 1944 du secrétaire de Police Ligier à l'Intendant régional du Maintien de l'Ordre.
8. AD Lozère 7 W 239. Etat nominatif des détenus par ordre des autorités allemandes à la maison d'Arrêt de Mende et document manuscrit, signé Velay.
9. AD Lozère 2 W 3090. Dossiers individuels des Commissaires de Police. Lettre manuscrite de Pierre Lorentz au Préfet de la Lozère, 25 mai 1945.

Arrestations du vendredi 9 juin 1944

Après le débarquement en Normandie, la Gestapo opère, le vendredi 9 juin 1944, plusieurs arrestations.¹

A Mende, il s'agit d'abord de personnels responsables de la Préfecture qui sont arrêtés par la Police allemande :

- Urbain **Paradis** chef de la 1^{ère} division Affaires Economiques, "*pivot du NAP (Noyautage des Administrations Publiques) dans cette administration*"² ;
- Paul **Martin**, chef du bureau Bois et charbons, "*résistant de la première heure*"² qui est arrêté le 9 juin, dans les locaux même de la Préfecture ;
- André **Roche**, chef de bureau Comptabilité état et département, chef du service des Réfugiés, connu avant guerre comme syndicaliste CGT et membre de la SFIO, a pu s'échapper et est en fuite.

Sous la pression des personnels de la Préfecture, le Préfet intervient au niveau régional et auprès du gouvernement au Ministère de l'Intérieur (direction des personnels) pour obtenir des explications. La Police allemande justifie les arrestations par l'attitude passée des intéressés et essaie de calmer les esprits. Aucune mesure d'ensemble n'est envisagée, il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour les autres personnels³.

Pierre **Lorentz**, commissaire de police, est aussi arrêté à son domicile "La maison Grise" quartier du Pont Raupt. A 8 heures 30, un officier et deux sous-officiers de la Gestapo se sont présentés et l'ont prié de les suivre, après visite de l'appartement et "*s'être intéressé particulièrement à la position de l'aiguille détecteur d'ondes du poste de TSF*".⁴

Conduit au bureau de la Police allemande, Maison Lyonnet Allée Piencourt puis à la Maison d'Arrêt de Mende, il a pu s'entretenir avec **Ligier**, son adjoint, par téléphone pour assurer la continuité du service et lui a fait part des circonstances de son arrestation.

Ne figurant pas parmi les membres du NAP, sa "*stricte objectivité de rédaction –dans les affaires de police- doit indisposer autant les services français de Vichy que ceux des T.O.*"²

La Préfecture et **Ligier**, demandent la nomination d'un commissaire pour le remplacer. **Ligier** se déclare "incompétent" : il n'est pas officier de Police judiciaire mais secrétaire de police de 2^e classe, titulaire depuis un an⁵. Il ne reste à la tête de la police mendoise que l'inspecteur **Alcouffe** et **Marty**, brigadier des Douanes⁴.

Lorentz dit à **Ligier** lors de leur conversation téléphonique, le jour de son arrestation, que deux fonctionnaires des PTT ont aussi été arrêtés⁴. Pourtant aucune autre entrée n'est enregistrée le 9 juin.⁶

Le même jour à Florac dans l'après-midi, le maire, le Docteur Paul **Maury**, est aussi arrêté. "*Homme se voulant apolitique mais d'une haute spiritualité*" il "*agace tout autant que la rigueur objective de Lorentz*"². Il est lui aussi conduit à la maison d'Arrêt de Mende⁶.

Le 17 juin, à la suite de plusieurs démarches effectuées par le service des Relations franco-allemandes auprès du chef du SD, **Dörstel**, accorde à Madame **Paradis** et à sa fille, Madame **Lorentz**, Madame **Martin** et Madame **Maury** mère l'autorisation de voir les internés tous les trois jours et ce pendant un quart d'heure, cette visite ayant lieu sous contrôle allemand. Le mardi 13 juillet 1944, les prisonniers: Urbain **Paradis**, Pierre **Lorentz**, Paul **Martin** et Paul **Maury**, écroués respectivement sous les numéros 83,84,85 et 86 quittent Mende⁶. Ils sont emmenés à Compiègne et sont ensuite déportés en Allemagne.

Marvejols connaît, ce même vendredi 9 juin 1944, une panique peu commune. Le bruit ayant couru que les TO arrêtent tous les hommes valides de 18 à 60 ans, la quasi totalité de la population masculine fuit vers les plateaux de Lachamp et du Poujoulet où certains passeront même la nuit².

1. AD Lozère 7 W 429. Compte rendu des arrestations du 9 juin 1944. AD Lozère 2 W 3134. Rapport du Préfet de la Lozère à Vichy, période du 1^{er} mai au 30 juin 1944.

2. Henri Cordesse, *Histoire de la Résistance en Lozère. 1940-1944*, Montpellier, Imprimerie J. Reschly, 1974, p. 220 et 221.

3. AD Lozère 7 W 429. Note du 10 juin 1944 du Préfet de l'Hérault Chassaingne faisant fonction par intérim de préfet régional.

4. AD Lozère 7 W 429. Lettre du 9 juin 1944 du secrétaire de Police Ligier à l'Intendant régional du Maintien de l'Ordre.

5. AD Lozère 7 W 429. Lettre du 22 juin 1944 du secrétaire de Police Ligier au Commissaire Divisionnaire, chef du service régional de la Sécurité publique.

6. AD Lozère 7 W 239. Etat nominatif des détenus par ordre des autorités allemandes à la maison d'Arrêt de Mende. Document manuscrit signé Velay.

7. AD Lozère 7 W 429. Lettre du 10 juin 1944 du Commissaire de Police des RG à l'Intendant régional du Maintien de l'Ordre.